

abusé d'une manière si flagrante, a cessé d'être un sujet de discrétion ou de choix ; il est devenu maintenant un objet de nécessité.

Il existe aujourd'hui dans la Colonie un pouvoir qui est en dehors et au-dessus du gouvernement, et qui ne daigne pas même cacher ses desseins en adoptant les formes établies. Pour entraver le Gouvernement, l'Assemblée a organisé des conventions permanentes pour surveiller sa conduite et s'arroger toutes les attributions de la souveraineté, sans avoir aucun droit Constitutionnel à l'autorité qu'elles exercent.

La population, dont les sentimens sont exprimés dans les Pétitions confiées à M. Neilson et à moi, n'est point animée par des sentimens hostiles à leurs compatriotes d'origine Française. Elle n'a point d'intérêt distinct à consulter. Les deux classes de la société de la Province sont tous enfans d'une même patrie, au Gouvernement de laquelle ils doivent une égale allégeance. La politique de l'Angleterre lorsqu'elle n'est pas entravée par l'esprit de parti, a été jusqu'à présent de travailler à la prospérité du pays ; et lorsque les deux classes du peuple seront plus sincèrement unies, l'on pourra faire beaucoup pour leur avantage commun ; ce qui éprouve maintenant des obstacles par les dissensions que les meneurs de l'Assemblée n'attisent qu'avec trop de diligence.

Il n'y a aujourd'hui que deux divisions politiques dans le pays,—celle qui aide et celle qui entrave l'Administration du Gouvernement. La dernière a dénoncé le Gouvernement, la Constitution, les Magistrats, le peuple Anglais et la minorité de la population. Décréditer l'influence existante de l'autorité, inspirer des sentimens d'inimitié contre l'Union Britannique, et mettre une classe du pays en lutte avec l'autre, voilà quel a été l'objet des meneurs populaires dans la Province ; et pour parvenir à ce but, on a abusé des privilèges du caractère représentatif et de la discussion Parlementaire. Les concessions qui ont été faites jusqu'à présent à la demande de ce parti, ont été regardées comme le résultat de l'impuissance à résister et non pas des principes ; et en conséquence le respect pour l'autorité se trouve affaibli. La première et la principale précaution qui doit être adoptée, c'est de restreindre l'esprit actif d'innovation qui s'est élevé dans la Colonie.

Avant de finir, je désire rappeler à votre Seigneurie que les vues de l'Association que j'ai l'honneur de représenter diffèrent sous plusieurs rapports de celles que l'Agent des Pétitionnaires de Québec a été chargé de faire valoir. L'Association du District de Montréal réfléchissant les opinions d'une grande majorité de la population Britannique de toute la Province réclame le redressement du grand nombre de griefs désignés dans les Résolutions soumises à votre Seigneurie, et je dois remercier votre Seigneurie de l'assurance qu'elle a donnée que les Commissaires seront chargés de porter leur attention sur toutes ces questions.

Tandis que je serai à Londres, il n'est pas improbable que des nouvelles du Canada me suggèrent la convenance de renouveler mes communications avec le Département Colonial, et j'ose espérer que tout ce qui se rattachera aux intérêts de la Pétition, et que je serai chargé de porter à la connaissance des autorités compétentes recevra en tout temps une partie de l'attention de votre Seigneurie.

J'ai, etc.
(Signé,) *W. Walker.*